


CAMPING LA RIPOLE

Route du stade


24300 ABJAT S/ BANDIAT

 05 53 56 86 85 - 06 11 51 90 25

Site Web : www.campingripole.info

E-Mail : camping.la.ripole@wanadoo.fr

FICHE RESERVATION

NOM	Prénom	
Adresse		
Connaissance du terrain	<input type="checkbox"/> Guide Michelin	<input type="checkbox"/> Guide FFCC
<input type="checkbox"/> Journal	<input type="checkbox"/> Amis	<input type="checkbox"/> Autres

CAMPING CARAVANNING

Date d'arrivée	Date de départ
<input type="checkbox"/> nombre d'adultes	<input type="checkbox"/> nombre d'enfants (-7 ans)
<input type="checkbox"/> emplacement	<input type="checkbox"/> électricité
<input checked="" type="checkbox"/> ci-joint 80 € au titre des arrhes de réservation	<input type="checkbox"/> animaux

LOCATIONS

<input type="checkbox"/> CHALET 4 pers.	<input type="checkbox"/> MOBILHOME WILLERBY 4/5 pers
<input type="checkbox"/> SUNROLLER 560 4 pers.	<input type="checkbox"/> MOBILHOME ONTARIO ou ABI 4 pers
<input type="checkbox"/> CAMPAHUTTE 4 pers.	<input type="checkbox"/> BAMBÌ 4 pers.

Date d'arrivée	Date de départ
Nombre d'adultes	nombre d'enfants (âge)
Montant location / semaine	nombre semaines
Montant total location	animaux
<input checked="" type="checkbox"/> ci-joint 1/3 de la location au titre des arrhes+ 10 € frais de dossier soit :	

Fait le

à

«Reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de location»

Signature

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- ♦ Après option de réservation téléphonique, la location est maintenue 48 heures en attente de la confirmation écrite.
- ♦ La réservation ne devient effective qu'après réception du contrat signé, des arrhes (1/3 du montant total du séjour) et de la confirmation adressée par le gestionnaire. Les arrhes sont déduites du montant du séjour. **Le règlement du solde du séjour et le chèque de dépôt de garantie s'effectuent à l'arrivée.**
- ♦ Toute personne est tenue de respecter le règlement intérieur du camping.
- ♦ La piscine est ouverte de 9 heures à 19 heures. Elle est à usage exclusif de la clientèle du camping. L'accès y est autorisé en maillot de bain uniquement (caleçons et shorts interdits). **La baignade n'est pas surveillée. Tout enfant y accédant est sous la responsabilité de ses parents.**
- ♦ Tout visiteur devra à son arrivée se présenter à l'accueil et s'acquitter de la redevance journalière.
- ♦ Animaux :
 - carnet de santé obligatoire – à jour des vaccins
 - en location : il sera appliqué le tarif camping : 2 € / jour
 - devront être accompagnés aux lieux prévus pour leurs besoins.
- ♦ Les locations sont disponibles du samedi 16 heures au samedi 10 heures. Une arrivée tardive est possible, cependant nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir de tout retard (le bureau d'accueil est ouvert de 9.30 h à 12 h et de 14 h à 18.30 h).
- ♦ Les mobilhomes, campahuttes, chalets sont équipés pour le nombre de places indiqué par type de location. Le nombre de personnes ne doit pas excéder celui annoncé au contrat sauf accord préalable du gestionnaire du camping.
- ♦ La location est nominative et conforme au nom mentionné sur le contrat. Toute sous-location est interdite.
- ♦ La location comprend : la vaisselle courante, frigo, gaz, salon de jardin et parasol. **Ne sont pas compris les draps, torchons, serviettes (NOUS FOURNISSONS I OREILLER ET I COUVERTURE PAR LIT).** Le locataire est tenu de vérifier l'inventaire de ces équipements.
- ♦ L'utilisation de friteuse (électrique ou non) est interdite dans les locations.
- ♦ Le prix des locations s'entend **tout compris** : frais de camping, gaz, électricité, accès à la piscine.
- ♦ Le locataire s'engage à effectuer un **dépôt de garantie de 150 € à son entrée dans les lieux à titre de garantie des dégradations** qui pourraient affecter le bien loué, son équipement ou son mobilier. Le jour du départ, il procédera **lui-même** à son inventaire. La vérification de cet inventaire et l'état des lieux sera fait par la femme de ménage et le gestionnaire du camping après son départ et avant l'arrivée des nouveaux locataires. Le dépôt de garantie sera restitué au locataire par courrier dans un délai de 15 jours maximum. Toute différence relevée entre l'inventaire et l'état réel devra être communiquée dans un délai maximum de 24 h – à défaut elle sera non recevable.
- ♦ Le nettoyage du chalet, mobilhome, campahutte ou est à la charge du locataire. En fin de séjour les locations doivent être restituées en **parfait état de propreté**. Dans le cas contraire, une somme de 60 € sera déduite automatiquement du dépôt de garantie.